



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1588>

Lutter contre la réforme du collège : démissionnons des conseils pédagogiques !

- Actualité des luttes - Second degré -



Date de mise en ligne : lundi 9 mai 2016

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Face à l'absence de dialogue de notre ministre, des collègues ont été contraintEs de trouver de nouvelles modalités d'actions. La démission des conseils pédagogiques et autres instances consultatives non obligatoires pourrait accompagner les différentes grèves à venir.

La multiplication des moyens de lutte pour mobiliser

Dans un collège, les enseignantEs ont démissionné des conseils pédagogiques et refusé de proposer des EPI. Cette multiplication des actions a permis d'accompagner un appel à la grève. Cela a permis de reconstruire du collectif auprès d'enseignantEs habituellement peu enclinEs à se mobiliser. La démission d'instances, qui restent uniquement consultatives, agit comme une tâche d'huile au niveau local et permet d'envisager graduellement d'autres actions.

Appel à multiplier les différents modes d'action

SUD Éducation s'était dès le début prononcé contre la participation à des instances qui visent l'autonomie des établissements et élargissent le champ d'intervention pédagogique du chef d'établissement.

L'objectif à court terme est de mobiliser au niveau local afin de résister à la mise en place de cette réforme. Or le temps est court et il semble important que le rectorat puisse bien prendre conscience qu'il existe une mobilisation.

SI JE DIS ENCORE QUE JE
M'ENNUIE. ILS VONT ENCORE
CHANGER LE COLLÈGE?



tampongraphie Lucile Nabonnand